

BILAN DE LA PREMIÈRE STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ QUELQUES RÉALISATIONS SUR LA PÉRIODE 2012-2024

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°1: DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE ET SENSIBILISER À LA BIODIVERSITÉ



À RETENIR

2012: PREMIÈRE SRB
DÉPART

NOS PRINCIPALES

Création de l'Agence
Régionale de la Biodiversité
(ARB) au 1er janvier 2019

Consultation du portail de la
biodiversité de l'ARB environ
100 000 fois en 2024

Création de l'Observatoire régional de la biodiversité en 2013:
- Publication des états des lieux de la biodiversité (2015, 2017, 2022)
- Production des guides « planter local » et « semer local »
- Production d'indicateurs (espèces, usages des sols...)

AVANCÉES

Végétalisation de 25 lycées
opération Natur'O Lycées (2023)

Livre rouge des habitats
naturels et espèces
menacées (production FNE)



3 Parcs Naturels Régionaux soutenus
par la Région : 400 000 ha, 161 communes
10% des communes labélisées PNR
(24,5 millions € alloués aux PNR sur 2012-2024)

298 Inventaires et Atlas
de biodiversité communale
réalisés (IBC)

173 km de haies et
80 hectares de vergers plantés

VEGÉTAL
LOCAL

Environ 90 000 km de haies
bocagères (2020, IGN et OFB)

① Le bocage

② Les milieux
humides

5 trames écologiques
prioritaires :

③ Les milieux
prairiaux

④ Les pelouses et litières
sèches sur sols calcaires

⑤ Les pelouses et landes
sur sols acides

19% des cours d'eau atteignent
un bon état écologique

1 ouvrage tous les
2,4 km de cours d'eau

87% de forêts
privées en région

169 habitats naturels
recensés (2014)

L'équivalent de 14 terrains de foot
artificialisés par jour entre 2000 et 2020

30% des milieux
naturels sont menacés

60% sont des
zones humides

CONTINUITÉS
ÉCOLOGIQUES

RÉSERVOIRS DE
BIODIVERSITÉ

CORRIDORS
ÉCOLOGIQUES

Cartographie des trames
vertes et bleues locales (2015)

2020 : Adoption du SRADDET et de
l'ambition régionale « devenir une
région à biodiversité positive d'ici 2030 »

Cartographie du réseau écologique
régional et d'un plan d'actions (2014)

Zoom
SUR:



NOS MARGES DE PROGRESSION

ARRIVÉE

○ Cibler davantage les publics scolaires et introduire la
« protection du vivant » dans les cycles de formation
primaires, secondaires, études supérieures et professionnelles

○ Amplifier la « connaissance opérationnelle »
(IBC/ABC...) véritable préalable à l'action

○ Produire des « indicateurs de tendance » pour suivre
l'évolution des groupes d'espèces et des milieux naturels

